

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d'actions mis à jour

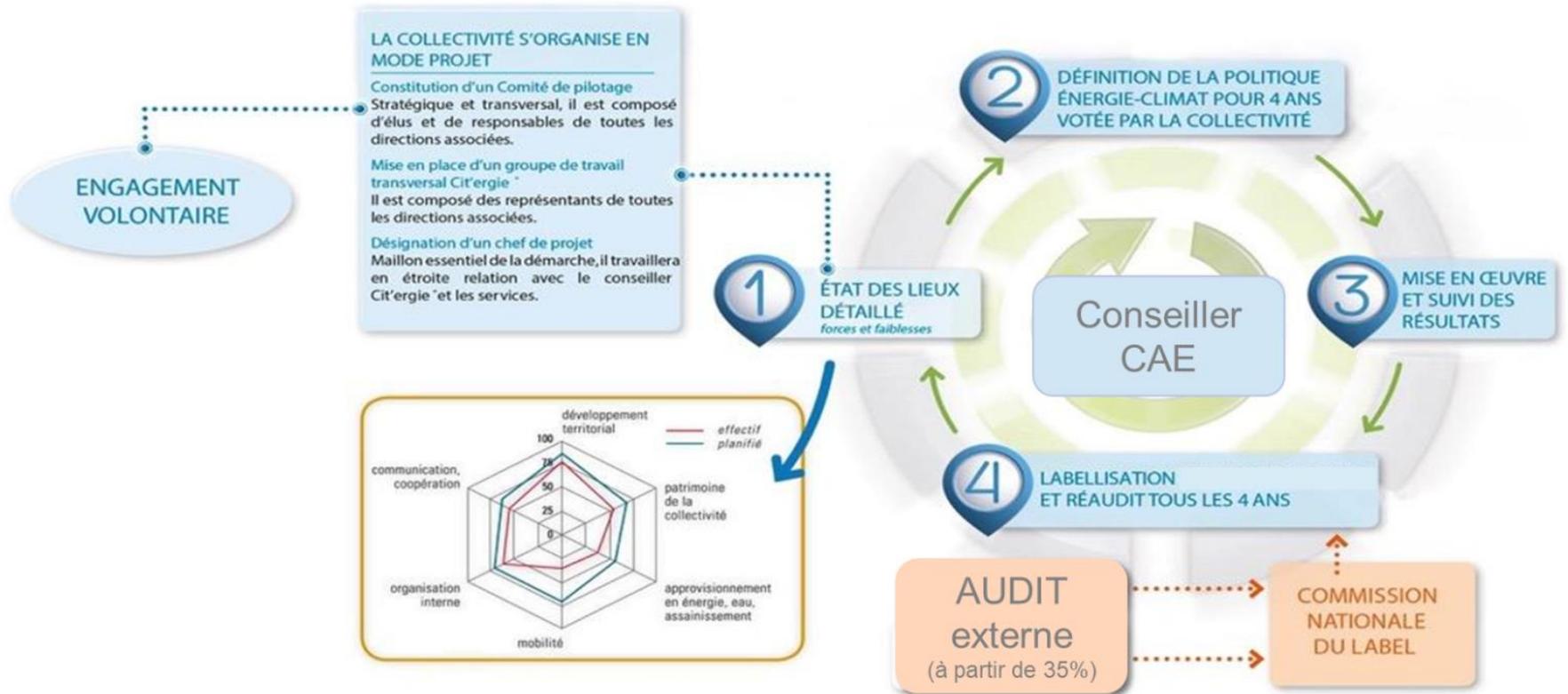


**Mise à jour du plan d'actions  
Label Climat-Air-Energie**

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### RAPPEL DE LA METHODOLOGIE



# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### PROCESSUS DE DEMANDE DE LABELLISATION DEUXIEME ETOILE

**Le label est attribué pour 4 ans.**

Au-delà, la collectivité est réauditée pour suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction

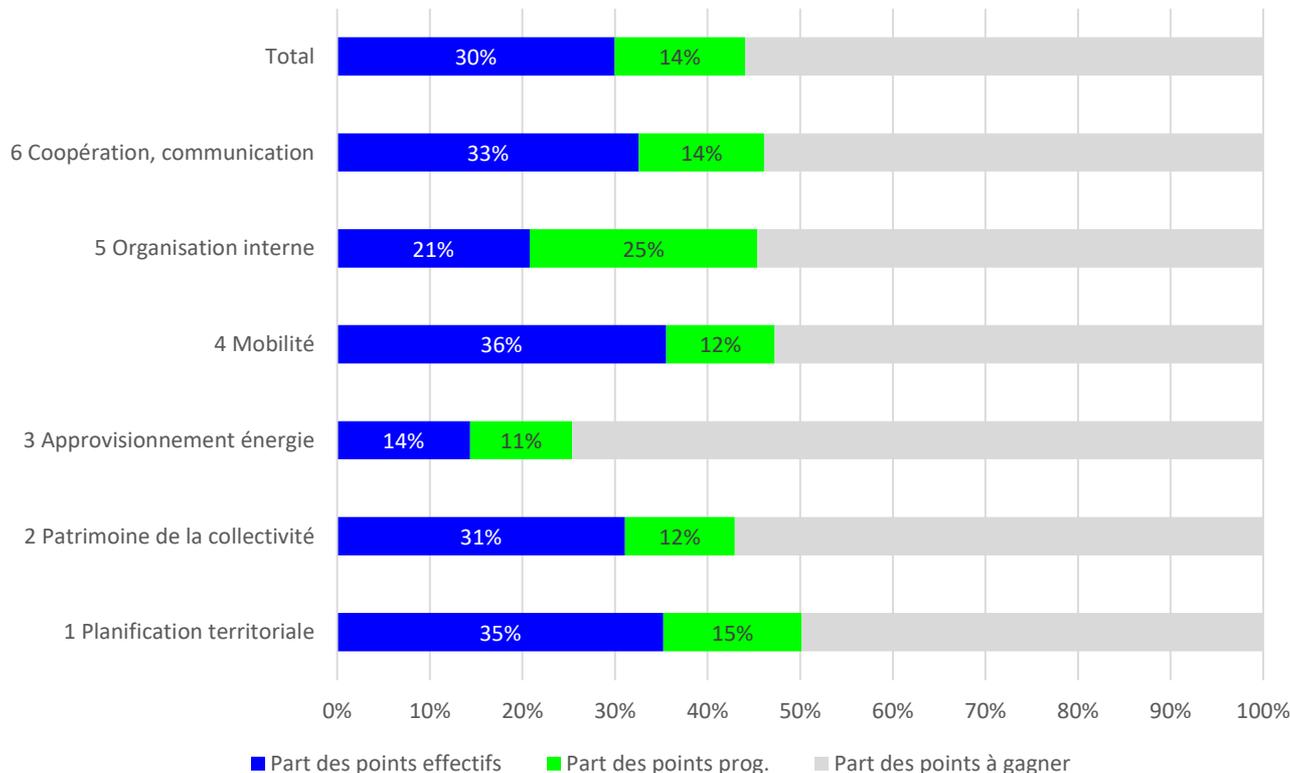
 <p>CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>
En processus	35%	50%	65%	75%

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### RAPPEL DES RESULTATS QUANTITATIF RELATIFS ETAT DES LIEUX 2021

Etat des lieux - CCVG



30% de points acquis  
14,1% de points programmés  
55,9% de points à gagner

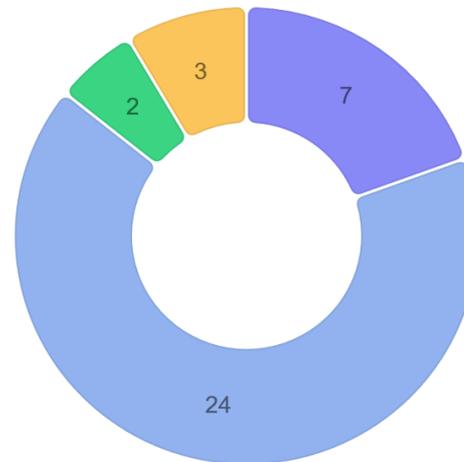
# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d'actions mis à jour

### BILAN DES ACTIONS 2023

#### Répartition par statut d'avancement

Toutes les fiches



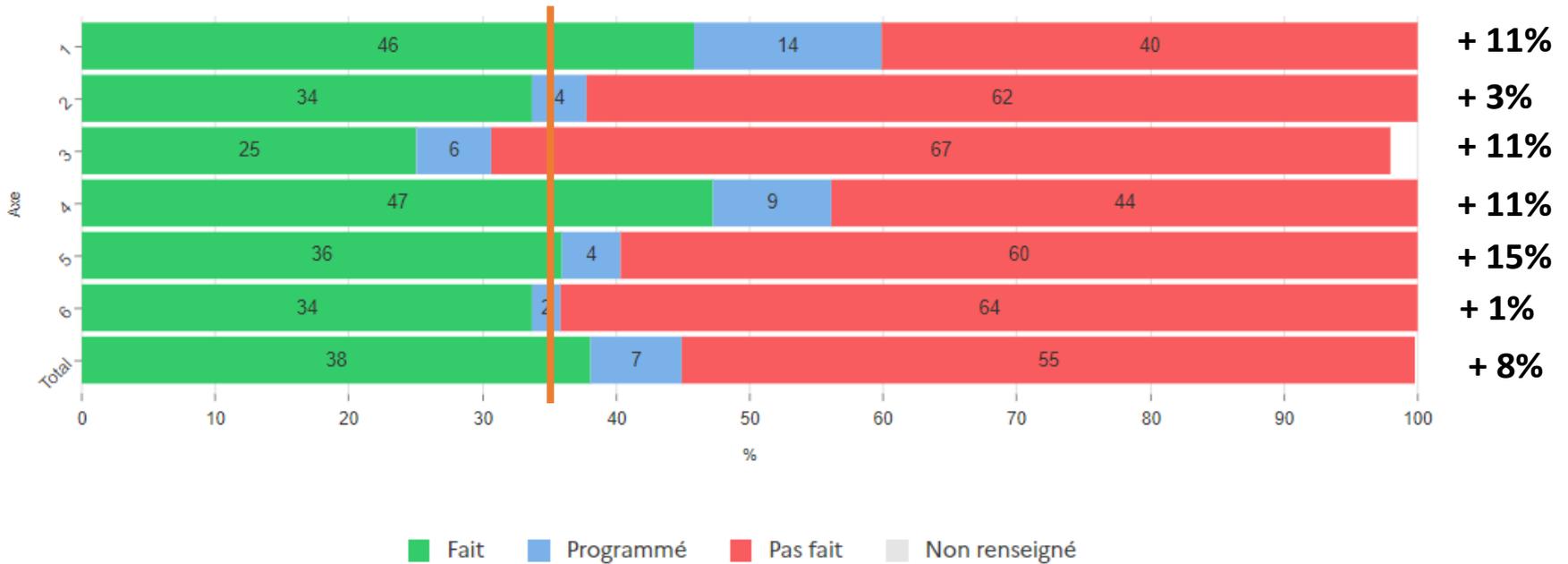
● À venir ● En cours ● Réalisé ● En pause

À ce jour la grande majorité des actions prévues dans le plan d'actions 2022 ont été engagées. Le potentiel d'actions à engager est donc restreint.

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### RESULTATS QUANTITATIFS APRES REEVALUATION DES POINTS – au 14 mai 2024



1. Planification territoriale
2. Patrimoine de la collectivité
3. Approvisionnement énergie, eau, assainissement
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Coopération, communication

- Une augmentation de 8 % d’actions réalisées et une atteinte des objectifs liés à la première étoile
- Le domaine 3, assez éloigné de l’objectif des 35%
- Un pourcentage d’actions programmées insuffisant pour assurer une sécurité pour la demande de labellisation

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d'actions mis à jour

### Proposition de mise à jour du plan d'actions DOMAINE 1 – PLANIFICATION TERRITORIALE

#### Renforcement et mise à jour d'actions existantes :

- Adapter le territoire au changement climatique par la mise en œuvre d'une politique de préservation de la biodiversité :
  - Mettre en œuvre la stratégie biodiversité du territoire 2024-2034
  - Réaliser le suivi de la démarche via un outil adapté
  - Mettre en place une gestion adaptée des parcelles acquises par la CCVG : sobriété foncière, stratégie biodiversité, schéma d'accueil des entreprises

#### Nouvelles actions :

- Préciser le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique dans le PCAET du SOL pour l'adapter à la CCVG :
  - Identifier les vulnérabilités du territoire et les prioriser en analysant les aléas et les enjeux locaux
  - Définir un programme d'actions relatif à la vulnérabilité du territoire au changement climatique adapté au territoire de la CCVG basé sur le PCAET
- Accompagner les révisions des PLU pour intégrer les nouvelles prescriptions du futur SCOT et renforcer la prise en compte des enjeux climat-air-énergie :
  - Intégrer les nouvelles prescriptions du futur SCOT dans les révisions et les modifications lorsque cela s'y prête
  - Renforcer la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme et notamment l'intégration dans les règlements de mesures
  - Renforcer la prise en compte des enjeux Biodiversité dans les PLU (cf. fiche-action 1 de la stratégie biodiversité)

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 2 – PATRIMOINE BÂTI

#### Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES :
  - Mener une réflexion sur la récupération des données de consommation auprès des usagers de la pépinière et locataires de propriétés de la CCVG
  - Compléter le descriptif des bâtiments et développer l’outil de suivi du patrimoine
  - Réaliser des audits énergétiques pour les bâtiments soumis au décret tertiaire
  - Mettre en place et réaliser un suivi des consommations d’eau
  - Présenter chaque année un bilan des performances du patrimoine aux élus de la CCVG. Ce bilan devra être exhaustif et mettre en relation données et changements, fréquentation, investissements.
- Faire baisser les consommations des bâtiments les plus consommateurs au travers de la sensibilisation (CCVG) :
  - Sensibiliser les locataires des bâtiments de la gendarmerie à la maîtrise des dépenses énergétiques
  - Accompagner les usagers de la pépinière
  - Mettre en place des référents par bâtiment
- **Nouvelles actions :**
  - Définir un document stratégique d’orientation patrimoniale de gestion et de développement des bâtiments publics :
    - Définir les niveaux de performance souhaités des bâtiments
    - Lancer dès 2025 la mise en œuvre de la directive européenne :
      - les 16 % les moins performants du parc (en kWh/m<sup>2</sup>.an) doivent être rénovés **d’ici 2030**,
      - les 26 % les moins performants doivent l’être **avant 2033**.

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### Proposition de mise à jour du plan d’actions

#### DOMAINE 3 – Approvisionnement énergétique, eau et déchet

- **Renforcement et mise à jour d’actions existantes :**
- Soutenir les porteurs de projets dont la centrale photovoltaïque citoyenne du territoire :
  - Apporter un soutien financier à la structuration de la centrale villageoise et en termes de communication auprès des acteurs privés et des agriculteurs du territoire
  - S'appuyer sur les instances d'animation des entreprises du territoire pour créer des échanges sur les énergies renouvelables et promouvoir le développement PV
- Coordonner la réalisation d'une étude de chaleur fatale sur les zones d'activités du territoire
- Poursuivre les études de mise en œuvre de photovoltaïque sur le patrimoine public
- **Nouvelles actions :**
- Etudier l’ensemble du potentiel photovoltaïque du foncier appartenant à la CCVG
- Orienter les agriculteurs et les entreprises à l'installation de photovoltaïque en toiture vers les bons interlocuteurs

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### Proposition de mise à jour du plan d’actions

#### DOMAINE 4 - Mobilités

#### Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Sensibiliser les habitants et les salariés du territoire aux alternatives à la voiture individuelle thermique :
  - Mener une politique d’information et de sensibilisation sur la mobilité durable
  - Promouvoir les modes doux de manière plus large : action de communication, mise en place d’une signalétique
  - Soutenir et diffuser le lancement du Conseil Mobilité Employeur porté par SYTRAL Mobilité

#### Nouvelles actions :

- Favoriser l’intermodalité sur le territoire :
  - Travailler avec SYTRAL Mobilités pour étudier la mise en œuvre de réalisations favorisant le rabattement et l’intermodalité sur le territoire



# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 6 - AGRICULTURE

#### Renforcement et mise à jour d’actions existantes :

- Renforcer l'accompagnement à la résilience de l'agriculture face au changement climatique :
  - Mettre en place un nouveau programme d'accompagnement visant la préservation de la biodiversité des milieux agricoles
  - Expérimenter un service météorologique expertisé et localisé pour contribuer à l'optimisation de l'irrigation.
  - Contribuer à la mise en œuvre du PAT, notamment de son volet d'accompagnement de l'agriculture face au changement climatique
- Appliquer une approche environnementale et collective pour la gestion du bâtiment agricole collectif :
  - Mise en place de baux ruraux à clauses environnementales dans la location des terrains
  - Mise en place d'une gestion mutualisée qui favorise l'appropriation du bâtiment et un entretien économe en eau et en énergie par les locataires

#### Nouvelles actions :

- Favoriser l'accès au logement pour les agriculteurs : Poursuivre le projet de développement de logements pour les agriculteurs dans l'ex MJC de Chaponost
- Capitaliser sur l'enquête des besoins en logements agricoles auprès des fermes de la CCVG
  - Réaliser les études préalables
  - Définir le programme de réhabilitation
  - Réaliser les travaux
  - Mettre les logements en location (définition des loyers, préparation des baux ruraux, appel à candidature)

# TRANSITION ECOLOGIQUE

## TETE – plan d’actions mis à jour

### Proposition de mise à jour du plan d’actions DOMAINE 6 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### Nouvelles actions :

- Articuler le lancement du COT et du label économie circulaire avec la démarche TETE en matière de Développement économique
- Prendre en compte les enjeux climat-air-énergie dans la définition du programme pour le projet de construction de la Gare à Brignais : en lien avec le domaine 2
- Densifier les bâtiments en zones d'activités économiques en lien avec le schéma d'accueil des entreprises :
  - Continuer à décliner et mettre à jour le Schéma d'Accueil des Entreprises du SCoT et de la CCVG
  - Sensibiliser les propriétaires fonciers